A V I S P U B L I C

AVIS DE PROMULGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 1269-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1269-2023 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » à même une partie de l'aire résidentielle de faible densité « Rf », initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP29-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 22 janvier 2024.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 22 janvier 2024.

Donné à Granby, ce 26 janvier 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 26 janvier 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (https://granby.ca) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 26 janvier 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier